

CONSEIL DE LA JUSTICE
ADMINISTRATIVE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Renseignements généraux
Troisième opposition

Document préparé par le Conseil de la justice administrative

Question **01**

Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2023-2024 :

- les endroits et dates de départ et de retour;
- la copie des programmes et des rapports de mission;
- les personnes rencontrées;
- le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
- les noms des ministres, des députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre), regroupés par mission;
- pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés;
- la liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant :
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.

Aucun.

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 18).

<https://www.cja.gouv.qc.ca/fr/diffusion-information.html> .

En ce qui concerne la sous-question f), l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question 45.

Question **02**

Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, membre des cabinets ministériels au Québec et dirigeant d'organisme, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire.

Aucun.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17). <https://www.cja.gouv.qc.ca/fr/diffusion-information.html>

Question **03**

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites :

- les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
- les noms des firmes de publicité;
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie;
- le but de chaque dépense;
- dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.

Aucune.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24). <https://www.cja.gouv.qc.ca/fr/diffusion-information.html> .

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site de l'organisme. <https://www.cja.gouv.qc.ca/fr/diffusion-information.html>

Question **04**

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques ou l'organisation d'événements :

Par le ministère ou l'organisme :

- les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- le but de chaque dépense;
- le nombre total d'événements, ventilé par type d'événement.

Par une firme externe :

- les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- le nom de la ou des firmes de publicité;
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie, de vidéo, etc.;
- le but de chaque dépense;
- le nombre total d'événements, ventilé par type d'événement.

Aucune.

Question **05**

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
- le but de chaque dépense.

Organisée par une firme externe :

- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;

- le nom de la ou des firmes de publicité;

- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);

- les noms des fournisseurs ou des consultants;

- le but de chaque dépense.

Aucune.

L'information fournie en réponse à cette question est en partie incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23). <https://www.cja.gouv.qc.ca/fr/diffusion-information.html>

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements généraux – 3ème opposition

Étude des crédits 2023-2024

Question **06**

La liste des dépenses en formation de communication :
Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du Conseil exécutif ou les députés :
- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
- le but de chaque dépense.

Aucune.

Question **07**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés :

a. par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le coût;
- l'échéancier;
- dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

b. par le ou les cabinets ministériels en 2022-2023, en indiquant :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le coût;
- l'échéancier;
- dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Aucun.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec:

<https://www.seao.ca/>

Question **08**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2022-2023 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- le nombre d'autorisations;
- le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- le montant accordé;
- les motifs de la demande.

Aucun.

Question **09**

Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le coût;
- l'état de prestation des services;
- l'échéancier.

Aucun.

Question **10**

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- la liste des soumissions et le montant de chacune;
- la grille d'évaluation des soumissions;
- la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec:
<https://www.seao.ca/>.

Question **11**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant :

- a. le nom du professionnel ou de la firme;
- b. les noms de tous les sous-traitants associés au contrat;
- c. leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- d. le coût;
- e. l'échéancier;
- f. dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec:

<https://www.seao.ca/>

Question **12**

Liste de toutes les ressources oeuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement.

Aucune.

Question **13**

Pour chaque projet de développement informatique de plus de 100 000 \$ initié pour l'exercice financier 2022-2023 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :

- le nom du projet;
- la nature du projet;
- l'échéancier;
- le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- les plus récentes évaluations du coût du projet;
- les sommes totales, reliées au projet, engagées à ce jour;
- les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat, le cas échéant;
- le pourcentage de réalisation atteint à ce jour;
- le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère;
- indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

Aucun.

Question **14**

Indiquer séparément, pour le ou les cabinets ministériels et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023, de chacune des dépenses suivantes :

- la photocopie;
- le mobilier de bureau;
- les distributeurs d'eau de source;
- le remboursement des frais de transport;
- le remboursement des frais d'hébergement;
- le remboursement des frais de repas;
- le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, à des colloques et à toute session de type perfectionnement ou ressourcement :

- i. au Québec;
- ii. à l'extérieur du Québec.

	CJA
PHOTOCOPIE	0 \$
MOBILIER DE BUREAU ET AMEUBLEMENT	0 \$
DÉCORATION ET EMBELLISSEMENT	0 \$
DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE	40 \$
FRAIS DE TRANSPORT, D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS	6 310 \$
FRAIS DE FÊTES (AUCUN FRAIS D'ALCOOL)	0 \$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT AU QUÉBEC	0 \$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC	0 \$
TOTAL	6 350 \$

Question **15**

Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent);
- le coût d'acquisition des appareils;
- le coût d'utilisation des appareils;
- les noms des fournisseurs;
- le coût des contrats téléphoniques;
- les ordinateurs portables;
- les iPad ou autre type de tablette électronique;
- le coût des frais d'itinérance.

	CJA
LE COÛT DES FRAIS D'ITINÉRANCE	0 \$
LE COÛT LIÉ AUX DÉPASSEMENTS DES FORFAITS DE DONNÉES	0 \$
LES COÛTS DE RÉILIATION	0 \$

Pour les sous-questions a), f), g), h) l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 25). <https://www.cja.gouv.qc.ca/fr/diffusion-information.html>

Question **15**

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2023-2024 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :

- le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones, des communautés culturelles, et ce, pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.);
- le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
- le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
- le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- le nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi et pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

CATÉGORIE D'EMPLOI	EFFECTIF				FEMMES		HOMMES		COMMUNAUTÉS CULTURELLES		PERSONNES HANDICAPÉES		AUTOCHTONES		ANGLOPHONES	
	RÉGULIER	OCCA	TOTAL	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
CADRES :				%		%		%		%		%		%		%
MOINS DE 35 ANS	0	0	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
35 ANS ET PLUS	0	0	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
TOTAL	0	0	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
PERSONNEL PROFESSIONNEL :				%		%		%		%		%		%		%
MOINS DE 35 ANS	1	0	1	33,3 %	1	33,3 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
35 ANS ET PLUS	2	0	2	66,6 %	2	66,6 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
TOTAL	3	0	3	100 %	3	100 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS :				%		%		%		%		%		%		%
MOINS DE 35 ANS	1	0	1	50 %	1	50 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
35 ANS ET PLUS	1	0	1	50 %	1	50 %	0	0 %	1	50 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
TOTAL	2	0	2	100 %	2	100 %	0	0 %	1	50 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
PERSONNEL OUVRIER :				%		%		%		%		%		%		%
MOINS DE 35 ANS	0	0	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
35 ANS ET PLUS	0	0	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
TOTAL	0	0	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
TOTAL PAR GROUPE D'ÂGE:				%		%		%		%		%		%		%
MOINS DE 35 ANS	2	0	2	40 %	2	40 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
35 ANS ET PLUS	3	0	3	60 %	3	60 %	0	0 %	1	20 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
TOTAL	5	0	5	100 %	5	100 %	0	0 %	1	50 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %

Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi

Les informations renferment des renseignements personnels confidentiels au sens des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès.

Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.)

Aucune.

Source : G.15-GIR - étude des crédits RH - Heures supplémentaires

Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel

Les informations renferment des renseignements personnels au sens de l'article 53 de la Loi sur l'accès.

Source : G.15 GIR - Étude des crédits RH - maladies_vacances

Le nombre de personne ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi

Les informations renferment des renseignements personnels confidentiels au sens des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès.

Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Le nombre de personne et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens des articles 54, du paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de la Loi. Ces renseignements ne peuvent être divulgués. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)

Régions	Cadres	Professionnels/ Professionnelles	Techniciens/ Techniciennes	Personnel de bureau	Ouvriers	Total
Bas-Saint-Laurent	0	0	0	0	0	0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	0	0	0	0	0
Capitale-Nationale	0	3	2	0	0	5
Mauricie	0	0	0	0	0	0
Estrie	0	0	0	0	0	0
Montréal	0	0	0	0	0	0
Outaouais	0	0	0	0	0	0
Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	0	0
Côte-Nord	0	0	0	0	0	0
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0
Chaudière-Appalaches	0	0	0	0	0	0
Laval	0	0	0	0	0	0
Lanaudière	0	0	0	0	0	0
Laurentides	0	0	0	0	0	0
Montérégie	0	0	0	0	0	0
Centre-du-Québec	0	0	0	0	0	0
Total	0	3	2	0	0	5

L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir

Aucun.

Source : G.15 GIR - Étude des crédits RH - Effectifs et réserves

Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie

Aucun.

Source : G.15 GIR - Étude des crédits RH - Effectifs et réserves

Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principale de direction et chacune des régions)

Régions	Cadres	Professionnels/ Professionnelles	Techniciens/ Techniciennes	Personnel de bureau	Ouvriers	Total
Bas-Saint-Laurent	0	0	0	0	0	0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	0	0	0	0	0
Capitale-Nationale	0	3	2	0	0	5
Mauricie	0	0	0	0	0	0
Estrie	0	0	0	0	0	0
Montréal	0	0	0	0	0	0
Outaouais	0	0	0	0	0	0
Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	0	0
Côte-Nord	0	0	0	0	0	0
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0
Chaudière-Appalaches	0	0	0	0	0	0
Laval	0	0	0	0	0	0
Lanaudière	0	0	0	0	0	0
Laurentides	0	0	0	0	0	0
Montérégie	0	0	0	0	0	0
Centre-du-Québec	0	0	0	0	0	0
Total	0	3	2	0	0	5

Source : G.15 GIR - Étude des crédits RH - Effectifs et réserves

Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Le nombre d'employés permanents et temporaires

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2021-2022 et les cinq années précédentes

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

L'effectif autorisé par le sct en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région

Aucun.

Question **17**

Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction :

- le nombre de départs à la retraite en 2022-2023;
- le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- le nombre de départs à la retraite prévus pour 2023-2024 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique embauchés pour un ou des contrats.

Aucun.

CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Renseignements généraux – 3ème opposition

Étude des crédits 2023-2024

Question **18**

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant, pour chacun d'eux :

- l'emplacement de la location;
- la superficie du local loué;
- la superficie réellement occupée;
- la superficie inoccupée;
- le coût de location au mètre carré;
- le coût total de ladite location;
- le coût des aménagements réalisés depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- la durée du bail;
- le propriétaire de l'espace loué;
- les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

L'emplacement de la location	Coût total	Superficie (m ²)	Coûts d'aménagement depuis le 1 ^{er} avril 2021	Coût de résiliation	Durée du bail	Propriétaire de l'espace loué
575, rue Jacques-Parizeau, Bureau 4.30, Québec	92 876\$	253	0 \$	0 \$	information SQI	La Capitale immobilière MFQ

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27). <https://www.cja.gouv.qc.ca/fr/diffusion-information.html>

Question **19**

Coûts de déménagement, d'aménagement et liste des travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans les bureaux de circonscription pour 2022-2023.

Aucun.

Question **20**

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres pour 2022-2023 en indiquant, pour chaque individu :

- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- le titre de la fonction;
- l'adresse du port d'attache;
- le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- la prime de départ versée, le cas échéant;
- la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale chaque individu relève;
- la description de tâches;
- le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2022-2023;
- le nombre total d'employés au cabinet;
- la masse salariale totale par cabinet pour 2022-2023;
- les noms des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
- si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Aucun.

Question **21**

Liste des sommes d'argent versées pour 2022-2023 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- la circonscription électorale;
- le montant attribué;
- le projet visé et le résultat.

Aucune.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements généraux – 3ème opposition

Étude des crédits 2023-2024

Question **22**

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- le nom de la personne;
- le poste occupé;
- le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- l'assignation initiale;
- la date de l'assignation hors structure;
- la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Aucun.

Question **23**

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- le poste initial;
- le salaire;
- le poste actuel, s'il y a lieu;
- la date de la mise en disponibilité;
- les prévisions pour 2023-2024.

Aucun.

Question **24**

Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2022-2023.

Aucun.

Question **25**

Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2023-2024.

Aucun.

Question **26**

Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2023-2024, par mission.

Aucun.

Question **27**

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres :

- l'assignation initiale;
- l'assignation actuelle;
- le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Aucun.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements généraux – 3ème opposition

Étude des crédits 2023-2024

Question **28**

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, ainsi que le coût de chacun.

FOURNISSEUR	COÛT	DESCRIPTION
Société Québécoise d'information juridique (SOQUIJ)	635 \$	Frais code d'accès, forfait recherche juridique, forfait plunitif (en ligne)

Question **29**

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements généraux – 3ème opposition

Étude des crédits 2023-2024

Question **30**

Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site :

- le nom du site Web;
- le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
- le coût de construction du site;
- le coût de l'entretien et de la mise à jour;
- le responsable du contenu sur le site;
- la fréquence moyenne des mises à jour;
- le nombre de visiteurs (« hits ») par mois;
- le nombre de fois où le site a été refait, le coût, les critères qui ont justifié les changements.

ADRESSE DU SITE INTERNET : WWW.CJA.GOUV.QC.CA	
SUJETS	DÉTAILS
LE NOM DE LA FIRME OU DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE :	VORTEX SOLUTIONS
LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE :	0 \$
LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR :	1 310 \$
LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFORTE :	0 \$
LES COÛTS LIÉS À LA RÉSERVATION DE NOMS DE DOMAINES :	95 \$

Question **31**

Nominations, pour 2022-2023, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et, sans en restreindre la portée :

- la liste;
- les mandats;
- les contrats;
- le résultat du travail effectué;
- les échéances prévues;
- les sommes impliquées.

Aucune.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements généraux – 3ème opposition

Étude des crédits 2023-2024

Question **32**

Pour 2022-2023, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant par région et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles.

Aucune.

Question **33**

Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2022-2023:

- le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes.

Question **34**

La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2022-2023:

- le coût (déplacements, etc.);
- le nombre de ressources affectées;
- le nombre de rencontres;
- le nombre d'ETC affectés à chaque mandat, en indiquant leur fonction et leur titre.

Aucune.

Question **35**

Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

Aucune.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements généraux – 3ème opposition

Étude des crédits 2023-2024

Question **36**

La liste des ententes et leur nature, signées en 2022-2023 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif, ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

Aucune.

Question **37**

Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024.

Aucune.

Question **38**

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour 2023-2024.

Aucun.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements généraux – 3ème opposition

Étude des crédits 2023-2024

Question **39**

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements généraux – 3ème opposition

Étude des crédits 2023-2024

Question **40**

Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 et 2024-2025 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer, de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins ces sommes ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucune.

Conseil de la justice administrative

Renseignements généraux – 3ème opposition

Étude des crédits 2023-2024

Question **41**

Pour chaque ministère et organisme, y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir, pour l'année financière 2022-2023, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des primes au rendement et des bonis.

Aucune.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements généraux – 3ème opposition

Étude des crédits 2023-2024

Question **42**

Pour chaque ministère et organisme y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir, pour l'année financière 2022-2023, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements généraux – 3ème opposition

Étude des crédits 2023-2024

Question **43**

Pour chaque ministère et organisme y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir, pour l'année financière 2022-2023, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question **44**

Pour 2022-2023, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :

- fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- fournir la liste des salaires versés.

Aucun.

Question **45**

Pour 2022-2023, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :

- fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- fournir la liste des salaires versés.

Aucun.

Question **46**

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

Aucun.

Question **47**

Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

Aucun.

Question **48**

Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2022-2023 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2023-2024. Pour chacun de ces programmes existants de 2022-2023, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

Aucun.

Question **49**

Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement

Aucune.

Question **50**

Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime en 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.

Aucun.

Question **51**

Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.

Aucun.

Question **52**

Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

Aucune.

Question **53**

Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

Aucune.

Question **55**

Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2023-2022, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).

Aucune.

